

# POLICE FEDERALE POLICE DE LA ROUTE NAMUR **SECTION TECHNIQUE - 4932**

Rue Del'Grète, 21 B-5020 Namur Fax 081/21.71.18 **PRO JUSTITIA** 

## PROCES-VERBAL INITIAL



NA.94.F5.433007/2017 - 12-06-2017

Titulaire de la plaque d'immatriculation et/ou utilisateur du véhicule

### **SFEIR BENELUX SA**

AM BANN-RUE DROSBACH, 2 3372 LEUDELANGE - Luxembourg

Le samedi 03 juin 2017 à 12h47, Nous, MAZUIN PHILIPPE, INSPECTEUR PRINCIPAL avons constaté :

Concerné: SFEIR BENELUX SA, Nr d'Entreprise:, Siège d'exploitation: AM BANN-RUE DROSBACH, 2; 3372 LEUDELANGE

Lieu et date des faits

03-06-2017 à 12h47

Date: Lieu:

Belgique

A15-E42 Spy direction Mons, BK: 057,7

5190 Jemeppe-sur-Sambre

Caractéristiques du véhicule Voiture voyageur

Marque:

MERCEDES A 200 D

120 km/h

139 km/h

130 km/h

Plaque

Résultat de la mesure

Vitesse mesurée :

Vitesse corrigée :

Vitesse max. autorisée :

DS5321

Nationalité:

Luxembourg

#### Infraction(s)

Le contrevenant dont l'identité est mentionnée ci-dessus se trouvait en infraction à :

AR 01.12.1975 Art. 11.2.1°.a) - Autres voies publiques - 120 km/h

Art. 11.2.1°.a). En dehors des agglomérations, la vitesse est limitée à 120 km à l'heure sur les autoroutes.

## Constatation(s) technique(s)

Nom de l'appareil

Spécification:

RADAR SAGEM Mesta 210C

Numéro de série :

185/ETED 10114

Date d'étalonnage :

10-10-2016

Certificat

2016 M01 0090

Date de validité :

10-10-2018

L'appareil de mesure a été installé et utilisé conformément à la législation. Le verbalisant a reçu une formation pour l'appareil utilisé.

#### Circonstance(s)

### Conditions météo

Normales

## Renseignements

## Renseignements

Endroit de contrôle : SPY - Direction de Mons - Autoroute E42 - Proximité BK 57.7 - Véhicule en stationnement légal suite à l'art 59/10. Film N° T89.

Pour tout renseignement, veuillez consulter le site http://www.inforadarwallonie.be.

#### Renseignements complémentaires

Une copie du présent PV accompagnée d'un formulaire réponse a été envoyée au titulaire de la plaque d'immatriculation susmentionné le 27-07-2017.

Si vous n'êtes pas d'accord avec l'/les infraction(s), veuillez compléter et renvoyer le formulaire réponse envoyé avec le PV. En l'absence de réponse dans un délai de quinze (15) jours, le dossier sera considéré comme complet et envoyé au parquet à Namur.



# FORMULAIRE A RENVOYER ENDEANS LES 15 JOURS

Proces verbal n°: NA.94.F5.433007/2017 - Faits 03-06-2017

Plaque d'immatriculation : (L) DS5321

Suivant l'article 29ter et 67ter de la loi relative à la police de la circulation routière, vous êtes tenu, en tant que société, de nous communiquer les données d'identité du conducteur du véhicule au moment de l'infraction. Dans la négative, vous vous exposez à des poursuites judiciaires.

# Formulaire réponse - infraction de roulage

(Compléter en caractères d'imprimerie et cocher ce qui est d'application SVP)
Si vous n'étiez pas le conducteur au moment des faits, vous êtes légalement tenu de faire suivre ce courrier au conducteur du véhicule au moment des faits.

A. Identité du contrevenant:			
- Nom et prénom:			
- Lieu et date de naissance:			
- Profession :			
- Tél:			
- Permis de conduire n°:	délivré à et le:		
B. Questionnaire:		□ oui	□ NON
1. Le véhicule MERCEDES A 200 D - DS5321 est-il votre propriété?			□ NON
Si non, le propriétaire est:			
2. Lors de l'infraction, rouliez-vous pour le co			
NON, je circulais pour mon propre co			
OUI, je circulais en qualité de :			
mineur isolé célibataire.			
📋 isolé résidant chez mon tute	eur:		
employé , pour le compte de			
		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
<ul><li>3. Reconnaissez-vous avoir commis l'infraction?</li><li>4. Etes-vous prêt à accepter une transaction du Ministère public?</li></ul>		☐ oui	☐ NON
		□ oui	☐ NON
Si NON, parce que :			
5. Estimez-vous que des circonstances particulières plaident en votre faveur?		□ oui	$\square$ NON
6. Dans quelle langue désirez-vous vous exprimer en justice ?		□ N	□ D
	Renvoyer le formulaire complété à :		
Date et signature	Kenvoyer le formulaire complete à .		
	POLICE DE LA ROUTE NAMUR		
	SECTION TECHNIQUE		
	Rue Del'Grète, 21		
	B-5020 Namur		
	2 3020 11411141		
	Verbalisant: MAZUIN PHILIPPE, INSPECT		

Pour toute question relative à ce formulaire de réponse, vous pouvez consulter le site web https://amendesroutieres.be ou appeler le call center au +32 2 2785560.